

ABONNEMENT.

SAUMUR :	
Un an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8
PARIS :	
Un an . . . . .	35 fr.
Six mois . . . . .	18
Trois mois . . . . .	10

On s'abonne :  
A SAUMUR,  
chez tous les Libraires;  
A PARIS,  
Chez DONGREL et BULLIER,  
Place de la Bourse, 33;  
A. EWIG,  
Rue Flécher, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . .	20 c.
Réclames . . . . .	30
Faits divers . . . . .	75

RÉSERVES SONT FAITES  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.  
Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :  
A PARIS,  
Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co,  
Place de la Bourse, 9.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,  
26 Novembre 1880.

### CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Séance d'hier jeudi. — M. Lavielle accuse l'amiral Cloué d'avoir, au 16 mai, été un fonctionnaire réactionnaire.

M. l'amiral Cloué répond qu'il a servi son pays 48 ans sans faire de politique; est-ce là du réactionnaire? Alors M. Lavielle aussi, ancien marin sous l'Empire, est réactionnaire (Rires). Il ajoute qu'au ministère il s'efforcera de faire respecter par tous ses subordonnés les institutions républicaines.

M. Germain Casse affirme qu'à la Martinique l'amiral Cloué soutenait les réactionnaires.

M. Perrin demande l'avis du gouvernement sur la nomination de l'amiral Cloué.

M. Ferry déclare que c'est en connaissance de cause qu'il a choisi M. Cloué dont il fait l'éloge. M. Ferry prononce ces paroles : *La République a tort de mettre sur la sellette de vieux généraux.* Le gouvernement oppose à l'ordre du jour de blâme de M. Perrin l'ordre du jour pur et simple qui est voté à une grande majorité. M. Labuse dépose son rapport sur le scrutin de liste. La séance est levée.

Incident notable. — Au moment du vote, le gouvernement ayant demandé l'ordre du jour pur et simple, M. Gambetta l'a mis aux voix immédiatement, sans attendre le dépôt de l'ordre du jour de blâme annoncé par M. Perrin.

M. Périn a protesté, et M. Gambetta a répondu sèchement : « Je ne l'ai pas reçu, monsieur. »

SENAT. — Nomination d'un sénateur inamovible. — Votants, 274. Général Farre, 438; amiral Dupré, 428; bulletins nuls, 8. Le général Farre est élu.

### Chronique générale.

La suspension de l'inamovibilité, que comporte la décision prise par la Chambre, s'appliquera, si elle est ratifiée par le Sénat, à 4,075 magistrats. Tel est, en effet, le nombre actuel des magistrats inamovibles. Ces magistrats se répartissent ainsi entre les diverses catégories de la hiérarchie judiciaire: Cour de cassation, 49 membres; Cours d'appel, 4,624; tribunaux de première instance, 2,405; total, 4,075 membres.

En outre des changements de personnes que le projet voté permet d'effectuer, en raison de la suspension de l'inamovibilité, et qui s'appliquent à la totalité de ces 4,075 magistrats, il y aura les réductions du nombre des magistrats résultant de la suppression d'un certain nombre de sièges dans les cours et tribunaux. Le projet réduit à cinq le nombre des conseillers statuant tant en matière civile qu'en matière correctionnelle. En outre, il porte que, dans toutes les cours jugeant moins de 380 affaires contradictoires par an, il n'y aura plus que deux chambres. Ces deux dispositions combinées auront pour effet de réduire le nombre total des conseillers de 200 et de le ramener à 4,400 environ.

Pour les tribunaux de première instance, le projet décide que, dans tous ceux qui rendent moins de 400 jugements contradictoires par an, il n'y aura plus qu'une seule chambre composée de trois juges, président compris. Cette mesure aura pour effet de réduire de 250 à peu près le nombre total des juges de première instance et de le ramener à 450 environ.

La Cour de cassation ne subit aucune réduction dans son personnel; mais celui-ci est soumis, comme celui de toutes les autres juridictions, à la suspension de l'inamovibilité et aux changements de personnes qu'elle pourra entraîner.

Au point de vue du nombre des chambres, les cours seront ainsi réparties: Cour de Paris, 7 chambres. Cours de Lyon, Bordeaux, Aix, Rennes, Douai, Toulouse,

Rouen, Caen et Montpellier, chacune 3 chambres. Cours de Bourges, Bastia, Dijon, Besançon, Nîmes, Grenoble, Orléans, Agen, Angers, Nancy, Riom, Pau, Chambéry, Amiens, Poitiers et Limoges, chacune 2 chambres.

#### OPINION D'UN RÉPUBLICAIN DE LA VEILLE Sur l'inamovibilité de la magistrature.

La Chambre vient de voter la suspension de l'inamovibilité de la magistrature pendant un an; ce projet de loi va être soumis à l'appréciation du Sénat; il nous paraît intéressant de mettre devant les yeux de nos lecteurs les extraits suivants d'un livre publié par M. Jules Simon, en 1854, et intitulé : *la Liberté*.

« Il faut bien constater d'abord que, si le pouvoir judiciaire est institué par le pouvoir exécutif, l'inamovibilité des juges est de la nécessité la plus absolue. Ce tribunal, dont tous les membres ont été nommés par le pouvoir exécutif et peuvent attendre de lui de l'avancement, des décorations, des dignités, sera pourtant appelé, dans certains cas, à le juger lui-même.

« Il y aura, parmi les tribunaux, un tribunal spécialement affecté à cet emploi; et même pour les tribunaux ordinaires, même dans les affaires courantes, où l'intérêt de l'Etat et de ses agents n'est pas directement en cause, le pouvoir exécutif aura souvent des désirs et des intérêts qu'un tribunal ne doit pas même connaître.

« Les tribunaux sont établis pour rendre des arrêts, et non des services. L'inamovibilité du magistrat est donc nécessaire au magistrat lui-même, pour le protéger, au client, pour le rassurer; elle est nécessaire à la dignité du gouvernement, à la sainteté de la loi. Je suis si loin de la regarder comme inutile, que je la regarde comme *insuffisante*....

« Si on confie au pouvoir exécutif le soin de choisir les juges, pourquoi l'empêche-t-on de composer une Assemblée législative à sa convenance? Qu'il choisisse ceux qui font la loi, si on le laisse maître de choisir ceux

qui l'interprètent et l'appliquent! Mais si nous tenons à la liberté, qu'ils ne choisissent ni les uns ni les autres, et que la séparation des trois pouvoirs soit entière.

« Non-seulement cette indépendance originelle des juges est nécessaire à la liberté, mais elle est indispensable à l'autorité qui doit être forte et conséquemment respectée, car sans le respect il n'y a pas de force. C'est une profonde erreur des gouvernements impuissants et malhabiles de croire qu'ils puissent avoir un autre intérêt dans l'administration de la justice que la justice elle-même. *A force de vouloir des juges dévoués, ils n'ont plus que des agents au lieu de juges.*

« Il n'est pas vrai qu'un tribunal puisse rendre des services en jugeant contre la justice; car cette corruption de la magistrature est la suppression même de la loi, et la loi est la seule force durable des gouvernements. »

On voit qu'à cette époque M. Jules Simon préconisait la magistrature élective; mais les opportunistes auront bien de la peine à rétorquer ses arguments contre la suspension de l'inamovibilité.

D'après les renseignements recueillis en divers milieux officieux, il n'y aurait absolument rien d'impossible à ce que le gouvernement réalisât sa menace de pourvoir aux sièges épiscopaux vacants, sans demander l'agrément du Saint-Siège. On serait convaincu en haut lieu que la ratification pontificale ne se ferait pas attendre, dès qu'en publiant les choix faits, le pouvoir civil aurait montré qu'il est prêt à s'en passer. « Léon XIII, aurait dit un de nos personnages officiels, ne fera jamais d'opposition directe au gouvernement français, tant que celui-ci ne supprimera pas le budget des cultes. » En d'autres termes, jusqu'à cette suppression exclusivement, on croit pouvoir tout oser contre la religion et contre les droits de l'Eglise!

Cependant, il est probable que nos gouvernants attendront pour casser les vitres, dans la question des évêchés, l'arrivée de

### Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## UNE DOUBLE CHAÎNE

(Suite.)

Le neveu endura courageusement les mille coups d'épingle dont son existence était traversée. Néanmoins, et malgré tant d'abnégation, un événement des plus naturels faillit le brouiller avec son héritage. Miguel était résolu à se marier dès qu'il rencontrerait sur sa route un portefeuille assez bien garni pour tenter l'aventure. Le portefeuille se trouva, et il fut agréé, à la grande colère de son oncle.

— Que le diable t'emporte! s'écria celui-ci; nous avons bien besoin d'une femme ici!

— Mais, mon oncle, c'est un parti superbe, et puisqu'il faut se marier...

— Qu'est-ce qui t'a chanté ça? Me suis-je marié, moi? Pourtant, je ne m'en repens pas, ni toi non plus, je suppose! Y a-t-il rien d'absurde comme l'amour à perpétuité?

— Il s'agit bien d'amour! Je cherchais des capitaux pour compléter ma situation financière; ceux que je trouve, additionnés avec mon actif, donnent le chiffre voulu, et j'épouse.

— Tu épouses comme cela, tout de suite, sans t'inquiéter de la femme!

— Si fait, nous avons causé ensemble; elle est très-intelligente et saisit les affaires à merveille.

— Ah ça, mais c'est une associée que tu prends! Et tu te figures qu'il n'y a pas autre chose à examiner?

— Pour le reste, mon oncle, je suis peu exigeant.

— Diable! cela ne me regarde pas. Mais ce qui me regarde, c'est de savoir si ta femme prendra soin de ta maison, si elle ne nous fera pas jeûner pour se mettre un tas de chiffons sur le dos.

Miguel aurait dû prévenir l'objection. Peu importait, évidemment, au vieux garçon, que les cœurs ou les fortunes fussent en harmonie; ce qui lui souciait, c'était son propre bien-être. Il se demandait avec effroi si la nouvelle épouse le nourrirait grassement, si elle se plierait à ses goûts, si elle aurait enfin pour lui toutes les attentions qu'il se croyait en droit d'exiger.

— Lucia est une jeune fille sérieuse, affirma le neveu; si vous la connaissiez, vous seriez de mon avis. Et pensez-vous que je me sois lancé dans un mariage sans informations, sans avoir consulté votre intérêt avant le mien? L'oncle Juan, ai-je réfléchi, va être choqué, dorloté comme un roi. Malgré mon envie de lui faire une existence bien

douce, il lui manquait toujours quelque chose; tandis que maintenant tout se passera correctement; sa boule d'eau l'attendra chaque soir dans son lit, ses pantoufles seront disposées sur son tapis, on soignera son petit café, on visitera son linge, et, s'il vient à s'enrhumer, on lui portera dans sa chambre d'excellents grogs au rhum, qu'on tiendra pour lui tout bouillants. Une femme, voyez-vous, mon oncle, sait prévoir et surveiller les petits détails auxquels nous n'entendons rien, nous autres.

A la peinture des jouissances promises, le front du célibataire se dérida quelque peu. Néanmoins, ce fut d'un ton médiocrement convaincu qu'il répondit :

— J'ai pour règle, mon garçon, de ne jamais envier les autres de mes avis. Tu veux tenter l'expérience; à ton aise. Il sera toujours temps de boucler ma valise.

— Y songez-vous? quand nous voulons vous mettre en paradis.

— Minute, s'il te plaît; je ne suis pas pressé d'en prendre la route.

Un mois après la conversation que nous venons de rapporter, on déménageait, au grand désespoir de l'oncle Juan, qui avait horreur du changement d'habitudes, et l'on élisait domicile dans un vaste appartement de la calle d'Atocha, où la nouvelle épouse ne tarda pas à s'installer en souveraine.

C'était une belle et grave personne que la senorita Lucia Daguet. Mais à voir sa contenance froide et son œil impassible, on devinait que le sentiment devait rarement l'embarrasser, et qu'elle était faite en tous points à l'image de Miguel. Aussi ne risqua-t-elle, après le mariage, aucune observation relativement au vieux célibataire.

— C'est un capital de soixante mille piastres, lui avait dit son époux; mieux vaut l'avoir en caisse que de lui laisser courir les champs.

Avec sa nature positive, elle entra pleinement dans les mêmes vues, et, sacrifiant son désir de liberté aux exigences de la situation, elle combla Juan de prévenances, afin de mériter ses faveurs.

L'entreprise fut épineuse, et le bonhomme, qui avait conscience de sa valeur pécuniaire, se montra récalcitrant. Mais Lucia donna les preuves d'une patience si adroite et si exclusive que l'oncle finit par lui décerner le brevet d'héritière et l'associer à la chaîne que traînait déjà son neveu. En témoignage de conciliation, il reprit même ses anciennes privautés, s'imposa comme par le passé, et continua de traîner la propriété de ses hôtes comme son propre bien.

— Assez de concessions, avait-il décidé; je me suis immolé en venant à Madrid et en y subissant une étrangère. A leur tour de marcher droit, s'ils veulent connaître la couleur de mon argent.

Quand il parlait de la couleur de son argent,

M. Desprez à Rome et les premiers résultats de sa mission.

La République française, faisant une revue rétrospective de la situation de la France, dit que la démocratie n'a plus devant elle que deux obstacles: la magistrature et la théocratie. L'adoption par le Sénat de la loi sur la magistrature devient chaque jour plus probable; la théocratie a perdu ses troupes irrégulières, moins au service de l'Eglise que des conspirations monarchiques.

#### LA LIBERTÉ DE LA PRESSE.

Le nouveau procès de l'Union est le 43<sup>e</sup> fait par le ministère du crochetage depuis le 4<sup>e</sup> novembre.

43 procès en 23 jours, c'est un beau chiffre! On n'en trouverait certes pas un pareil dans les états de services des magistrats chargés de faire exécuter les lois de septembre ou d'exercer la dictature impériale.

La Gazette de France partage avec l'Union l'honneur d'être poursuivie pour outrages au tribunal des conflits. Son affaire est appelée aujourd'hui vendredi, devant la 9<sup>e</sup> chambre, tandis que celle de l'Union ne viendra que le 4<sup>e</sup> décembre, devant la 14<sup>e</sup>.

C'est une très-belle et très-bonne chose que la liberté de la presse sous une République aimable!

Toujours la liberté.

Une résidente anglaise, M<sup>me</sup> Smith, vient d'être, en vertu d'une décision du ministre de l'intérieur, invitée à quitter le territoire français dans les vingt-quatre heures.

M<sup>me</sup> Smith, au moment de l'expulsion des Pères Passionnistes, a crié: « Ah! les lâches! » Elle a signé, ainsi qu'un grand nombre de résidents anglais, une protestation contre les décrets, adressée au journal la Colonne.

A ce propos, nous poserons une simple question, qui, bien entendu, restera sans réponse: Si un gouvernement monarchique agissait ainsi vis-à-vis d'étrangers qui criaient contre lui, que diraient les républicains français?

Il nous semble déjà entendre leurs hurlements!

Nos ministres vont donner aux magistrats une nouvelle occasion de signaler leur indépendance et d'affirmer l'illégalité des actes odieux qui viennent d'atrister la France chrétienne. On annonce en effet que M<sup>me</sup> la duchesse de Chevreuse est citée devant le tribunal de La Flèche, pour sa résistance ouverte et déterminée aux agents de M: Constans, lors de l'expulsion des Bénédictins de Solesmes.

Cette gloire n'a jamais manqué aux femmes de France. Il y a cent ans, comme aujourd'hui, elles ont souffleté Marianne dans ses agents; et les glorieuses aïeules de M<sup>me</sup> la duchesse de Chevreuse lui ont montré le chemin du prétoire; mais comme leur fille

c'était, bien entendu, pour l'instant où il ne la verrait plus lui-même. Jusque-là, Juan comptait spéculer sur ses neveux, persuadé qu'il n'exigerait jamais assez pour les largesses dont il prétendait les combler à l'heure où cela ne lui coûterait plus rien.

Tout en s'irritant des allures envahissantes du bonhomme, le ménage était néanmoins satisfait, et Miguel se frotta les mains par la pensée que les affaires allaient en train. Il ne restait plus qu'à suivre un chemin désormais ouvert et qu'à supporter un joug dont l'habitude amoindrirait peu à peu le poids, quand une nouvelle complication vint tout remettre en question et placer notre couple dans une alternative bien autrement délicate que les précédentes.

Lucia, en se mariant, avait apporté des espérances comme son fiancé, et ces espérances, grosses de quatre-vingt mille piastres, reposaient sur la tête d'une tante de province, la señorita Barbara, dont elle était, publiait-on, l'enfant gâtée.

C'est l'ordinaire, aux contrats, que les grands parents adorent leurs neveux. Puis, après la nocé, on se confie mutuellement ses inquiétudes, et l'on tombe d'accord qu'il est indispensable de prendre des précautions.

Lucia, une fois mariée, la señorita Barbara rentrait dans la loi commune, et la nouvelle épouse confessa tout haut les craintes que lui inspirait

le fera, elles ont quitté la barre plus grandes et plus honorées.

Le brave serrurier Delabre, de Tournon, qui avait été condamné par le tribunal de paix à 5 francs d'amende pour avoir refusé d'obtempérer, le 30 juin dernier, à la réquisition faite par le commissaire de police d'ouvrir à ouvrir la porte des Jésuites, vient d'en appeler au tribunal de Tournon, qui, après un chaleureux plaidoyer de M<sup>e</sup> Chomé, a prononcé purement et simplement l'acquiescement de ce très-honorable ouvrier.

Parmi les derniers sous-préfets nommés, on en cite un, celui de Saint-Amand (Cher), M. Hégésippe Cler, secrétaire de la rédaction de la Petite République française, bien connu dans le département de la Vienne, et qui a été condamné, au mois d'août 1876, par la Cour d'assises du Lot, à trois mois de prison pour outrage à la religion dans un article ignoble sur la première communion.

Le jugement en référé relatif à l'instance formée par les Franciscains à Bourges est venu à l'audience du tribunal de cette ville. M. de Marillac, le plus ancien juge, qui remplaçait à ce titre le président, s'est déclaré compétent pour la réintégration et la nomination d'experts. Il s'est déclaré incompétent en ce qui regarde la chapelle.

Il est question de créer une école de mous-ses à Brest et à Toulon, où seraient admis les enfants nés sur le littoral et qui leurs aptitudes spéciales et leur goût naturel portent aux exercices maritimes.

#### LA GERMANISATION DE LA BELGIQUE.

Le National avait dit que l'influence allemande devenait un danger pour son pays; ses adversaires prétendaient que cette influence n'existait pas. Or, il résulte des deux articles consacrés par notre confrère à la justification de sa thèse, que non-seulement l'influence allemande est grande en ce moment à la cour de Belgique et dans les sphères officielles, mais que les intrigues de l'Allemagne visent et menacent directement la France.

Sans suivre le rédacteur du National dans l'historique qu'il fait de la question, nous constaterons que ses déclarations sont un avertissement précieux pour le gouvernement français, en même temps qu'elles constituent un acte de civisme qui fait le plus grand honneur à son auteur.

Le passage le plus grave de ses explications est celui-ci:

« Je rappellerai, dit-il, les études faites l'an dernier par des officiers allemands dans la vallée de la Meuse, juste au moment où le général Liagre faisait à la Chambre belge l'annonce de l'embastillement qui devait, plus tard, provoquer sa démission. »

l'égoïsme calculé de sa tante.

Alors, on se ménagea dans Cuença des intelligences secrètes, et l'on fit surveiller la conduite et le caractère de la vieille fille.

Les renseignements recueillis confirmèrent les soupçons de Lucia. Ils apprirent que Barbara se livrait à des gens tout disposés à l'exploiter, et que, de plus, elle était indignée de l'abandon de sa nièce, qui admettait pourtant chez elle un oncle de son mari.

En présence d'une situation aussi alarmante, un seul parti s'offrait à la pensée: faire venir la tante à Madrid, comme on y avait appelé jadis l'oncle Juan.

L'expérience n'encourageait guère à se donner volontairement une seconde chaîne, et l'on n'ignorait pas les difficultés qu'il y aurait à accorder des étres d'instincts absolument opposés. Mais don Miguel ne balança pas devant la nécessité d'avoir ses capitaux à la maison.

Restait le vieux garçon à préparer! Lucia se chargea des négociations. Elle insinua que sa tante était souffrante, qu'elle avait besoin de distractions; que, d'ailleurs, son séjour à Madrid serait de courte durée; enfin, elle insista longuement sur les vertus de la señorita Barbara, dont le caractère se pliait à tout ce qu'on lui demandait.

Si l'oncle Juan aimait peu les femmes en général, il détestait les vieilles filles en particulier; aussi ne se préta-t-il aux circonstances qu'avec une

Et notre confrère ajoute:

« Il est faux que le projet de fortifier la vallée de la Meuse soit abandonné. On y travaille jour et nuit, et on se creuse la cervelle, en certain lieu, pour savoir comment on fera passer la pilule à la Chambre et ce que dira de ces charges militaires le corps électoral.

« S'il le faut, j'entrerai plus profondément au cœur de la question, et je prouverai que le projet d'embastillement des rives de la Meuse est, non pas une sauvegarde de notre neutralité, mais une menace à l'adresse de la France, à laquelle on coupe les voies, tandis qu'elles sont laissées grandes ouvertes à l'Allemagne. »

Le rédacteur du National rappelle enfin qu'en février dernier, la Tribune, journal officiel de Berlin, a publié un article très-remarquable, dans lequel il était sérieusement question de la conclusion prochaine d'une alliance militaire de la Belgique avec l'Allemagne.

Ces explications paraissent suffisantes. Au gouvernement de la République à se tenir pour averti.

#### Tribunaux.

Hier est venu, devant la huitième chambre correctionnelle du tribunal de la Seine, le procès intenté par le général de Cissey à l'Intransigeant et au Petit Parisien.

Le général s'est présenté en tenue, assisté de M<sup>e</sup> Robinet de Cléry.

M. Rochefort, de l'Intransigeant, était accompagné de M<sup>e</sup> Delattre, conseiller municipal.

Quant à M. Laisant, du Petit Parisien, député, il a fait défaut; son collaborateur, M. Chauvin, s'est seul présenté.

Son avocat a demandé un sursis, se basant sur ce que la matière du procès est précisément celle de l'enquête parlementaire qui va avoir lieu au sujet de M. le général de Cissey.

M<sup>e</sup> Robinet de Cléry a vigoureusement repoussé cette prétention qui subordonnerait l'un à l'autre deux pouvoirs essentiellement distincts et étrangers.

Le tribunal a délibéré une heure et demie et a rapporté un jugement qui a rejeté les conclusions du Petit Parisien et a statué que l'affaire serait plaidée immédiatement.

L'audience est donc reprise.

Le premier témoin appelé est M. le général Gresley. Il a entendu parler vaguement de relations entre le général et M<sup>me</sup> de Kaulla; il ne sait rien de plus; il ignore si M<sup>me</sup> de Kaulla est jamais entrée au ministère.

(L'audience continue.)

#### CONGRÈS SOCIALISTE DU HAVRE.

Les diverses séances du congrès socialiste se sont tenues au Havre au milieu du tumulte et de la confusion.

Le dernier acte du congrès a été une longue discussion sur le lieu de réunion du pro-

mauvaise grâce insigne. De plus, il se hâta de s'assurer contre les envahissements de la future pensionnaire, et, sous prétexte de ne gêner personne, il fit murer une porte et construire une cloison aux frais de son neveu.

On en passa du reste par toutes ses volontés, et la tante aux quatre-vingt mille piastres, engloutie sous une avalanche de malles, arriva dans la compagnie de Riri et de Toto, superbes angoras qu'elle bourrait de friandises et de caresses.

La joie qui éclata dans le ménage fut trop bruyante pour être sincère. On accablait la voyageuse de protestations, on mettait l'appartement à sa discrétion, et l'on se déclarait trop heureux qu'elle consentit à donner ses ordres.

— Moi, donner des ordres! se récria la vieille fille; tu ne me connais pas, ma chère enfant; je trouve bien tout ce qu'on fait. Ah! vous ne vous apercevez guère de ma présence. (Ici Miguel jeta un regard effaré sur le régiment de colis qui bivaquait dans le vestibule.) La plus grande partie de mon temps se passe à l'église; je lis ou je médite dans ma chambre; quant à la table...

— De grâce, ma tante!

— Laisse, ma fille, je veux t'édifier à mon égard. Je disais donc que ma nourriture était celle d'un oiseau: du thé le matin; aux autres repas de petits plats légers, une aile de poulet, une cervelle, quelques céleris... la moindre des choses.

chain congrès. Les opportunistes ont choisi Paris; les purs, qui ne veulent pas de nouvelle confusion, cherchent un autre lieu de rendez-vous.

Les noms des villes de Moulins, Saint-Etienne, Reims, Lille et Cette sont successivement mis en avant.

Enfin, c'est le nom de la ville de Reims qui finit par triompher.

On a banqueté avant de se séparer.

Voici, partiellement au moins, les résolutions qui ont été adoptées, c'est-à-dire la formule officielle des revendications socialistes:

I. — Le congrès national ouvrier socialiste du Havre (4<sup>e</sup> session) déclare nécessaire l'appropriation collective, le plus vite possible, et par tous les moyens possibles, du sol, sous-sol, instruments de travail; cette période étant considérée comme une phase transitoire vers le communisme libertaire.

IV. — Considérant que l'éducation et l'instruction doit être donnée à l'enfant par la société à laquelle il appartient comme producteur et comme membre de la grande famille humaine,

Le congrès réclame:

1<sup>o</sup> L'instruction civile, intégrale et identique pour tous et pour toutes;

2<sup>o</sup> Cette instruction doit être donnée par la collectivité jusqu'à ce que l'enfant ait atteint le degré normal du développement de toutes ses facultés;

3<sup>o</sup> La première éducation doit être laissée à la famille, à charge par la collectivité de pourvoir à l'entretien de l'enfant.

V. — 1<sup>o</sup> Abolition de toutes les lois sur la presse, les réunions et les associations, et surtout de la loi contre l'association internationale des travailleurs, — suppression du livret, cette mise en carte de la classe ouvrière et de tous les articles du Code établissant l'infériorité de l'ouvrier vis-à-vis du patron.

2<sup>o</sup> Suppression du budget des cultes et retour à la nation des biens dits de main-morte, meubles et immeubles appartenant aux corporations religieuses (décret de la Commune du 2 avril 1871), y compris toutes les annexes industrielles et commerciales de ces corporations;

3<sup>o</sup> Armement général du peuple;

4<sup>o</sup> La Commune maîtresse de son administration et de sa police et de toutes les fonctions publiques rétribuées.

VI. — Révision de tous les contrats ayant aliéné la propriété publique (banque, chemins de fer, mines, etc.), et l'exploitation de tous les ateliers de l'Etat confiée aux ouvriers qui y travaillent.

Abolition de tous les impôts indirects, et transformation de tous les impôts directs en un impôt progressif sur les revenus dépassant 3,000 fr.

Suppression de l'héritage en ligne collatérale et de tout héritage en ligne directe dépassant 20,000 francs.

Il serait toutefois injuste de taire qu'à ces extravagances dangereuses se sont mêlées quelques idées justes et quelques vœux dont la discussion pourrait être acceptée.

Nous remarquons notamment la juste exigence du repos hebdomadaire, ainsi formulée:

Repos d'un jour par semaine ou interdiction légale pour les employeurs de faire travailler plus de six jours sur sept.

Il est curieux de trouver, inscrite au programme révolutionnaire le plus accentué, la prescription même du Décalogue; et cet hommage involontaire à la sagesse du Divin législateur ne laisse pas que d'offrir un vif intérêt.

Voici une autre formule qui, considérée en elle-même, n'a rien de contraire au bon sens:

— Et l'oncle Juan qui n'aime que les morceaux de résistance; il faudra deux cuisines, soupiera Lucia.

— Par exemple, j'adore les friandises et le laitage. A propos de lait, il est détestable dans « votre capitale » et l'on m'a dit à Cuença que, pour l'avoir naturel, vous le faisiez venir des environs en bouteilles cachetées. Tu l'arrangeras avec un fermier, n'est-ce pas, ma petite? C'est mon seul luxe, bien modeste, tu vois!

— Certainement, ma tante; est-ce que vous prenez souvent du lait?

— Oh! rien que trois fois par jour.

— A la bonne heure!

— Encore une question, Lucia; comment est située ma chambre?

— A l'ouest, ma tante.

— Hélas! il me sera impossible de l'occuper. Le soleil couchant m'abîme les yeux. N'as-tu pas de chambre au midi?

— La nôtre. (Mais, objecta Miguel, elle est horriblement petite et incommode.)

— Elle sera bien suffisante pour moi. Je ne veux aucune cérémonie entre nous. Prenez la belle chambre et cédez-moi la vôtre; je tâcherai de m'en contenter.

Le ménage poussa un gros soupir et ne souffla mot.

(A suivre.)

CHARLES GURULLETTE.

Mise à la charge de la société des vieillards et des invalides du travail.

Enfin, ces deux desiderata ne seraient nullement déplacés dans un programme sérieux de législation municipale :

Cessation absolue de l'aliénation des propriétés foncières par les communes ou l'Etat.

Affectation par les municipalités des fonds disponibles à la construction, dans tous les terrains appartenant aux communes, des bâtiments de natures diverses, tels que maisons d'habitation, bazars de dépôts, pour louer sans bénéfice aux habitants.

Mais bien clairsemés, hélas ! dans ce manifeste socialiste, acclamé par certains représentants de la France ouvrière, sont les paragraphes que nous pouvons citer sans un triste sourire. Ces broyantes assises de la démagogie et de l'impudence laisseront dans l'esprit public un souvenir de folles utopies. Les congressistes ont glorifié la Commune ; ils ont attaqué la propriété ; ils ont voulu, et c'est là ce qui leur sera le moins pardonné, substituer à ce noble piédestal que les respects de la France ont élevé à la mère et à la femme chrétienne, un misérable tréteau civique, drapé de rouge et taché de pétrole. Nous avons déjà entendu tout cela, il y a dix ans, dans Paris assiégé. Mais le temps et la République n'ont fait qu'élargir la plaie et rapprocher le péril ! (Union.)

### Stranger.

ANGLETERRE. — M. Gladstone, effrayé des progrès du radicalisme, rompt définitivement avec les libéraux avancés. La politique du cabinet va donc devenir modérée, mais cette tardive tendance ne lui conciliera pas les lords ainsi que les propriétaires fonciers anglais et irlandais.

ALLEMAGNE. — On croit à Berlin que M. Gambetta acceptera le poste de premier ministre au moment des élections françaises.

AFFAIRE DE DULCIGNO. — On télégraphie de Raguse, 26 novembre, que Derwisch-Pacha a déclaré au prince de Monténégro qu'il était prêt à lui remettre Dulcigno.

Le prince a répondu qu'il acceptait non pas la remise, mais la cession de la ville, et a prié les plénipotentiaires de toutes les puissances d'assister aux négociations, pour signer le protocole.

### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 28 novembre.  
Toutes les nouvelles du dehors sont favorables à un mouvement de reprise. Les marchés allemands sont très-fermes. A Londres, depuis plusieurs jours, les Consolidés ont dépassé le pair et ils paraissent devoir se maintenir à ce niveau exceptionnel. Chez nous, cependant, on se préoccupe, plus qu'on ne le devrait, de nos fluctuations de l'encaisse de la Banque. Le bilan qui a été affiché aujourd'hui atteste une nouvelle sortie de 13 millions de numéraire. Cela suffit à diminuer les bonnes dispositions de la Bourse. Notre 5 0/0, qui était hier à 119.32 1/2, se tient aujourd'hui aux environs de 119.22 1/2. On cote 87.75 sur l'Italien, fort animé d'ailleurs, et 74.75 sur le Florin d'or 4 0/0 d'Autriche.

Nous laissons le Florin Hongrois à 94.55 et le Russe 5 0/0 1877 à 95.50.

La Banque d'escompte est l'objet de demandes très-soutenues. On ne s'éloigne pas du cours de 815, correspondant à un prix net d'achat de 440 fr. Le Crédit lyonnais est lourd au-dessous de 965. Nous avons prévu que les observations du public au sujet des emplois donnés par la Société à ses fonds disponibles pourraient exercer une fâcheuse influence sur le marché de cette valeur. C'est, en effet, ce qui s'est produit.

La Société générale française de Crédit est recherchée au-dessus de 700, à 705 et 710. Nous recommandons ce titre à toute l'attention de nos lecteurs. Cet établissement est vraiment classé au premier rang de nos institutions financières ; on comprend dès lors que ses actions ne se capitalisent pas longtemps à leur taux actuel de 10 0/0.

La Banque de Paris fait 1.145. Nous constatons des ventes sur les actions de la Banque parisienne. On s'attendait à ce qu'il en fût ainsi à la clôture de la souscription relative à l'augmentation du capital social.

Nous retrouvons le Crédit foncier à 1.342.50 et 1.345. La Banque hypothécaire est très-ferme à 610. On vend à 613.75 des actions du Crédit foncier algérien et on achète, en échange, à 580 des actions du Crédit foncier égyptien.

### Chronique Locale et de l'Ouest.

THÉÂTRE DE SAUMUR.

Lundi prochain, *Mignon* sera interprété par M. Degenne, le nouveau ténor, et MM.

Géraizer, Gauthheil, Larose, M<sup>lles</sup> Nau et Lurie.

Les fêtes de David, à Angers, ont coûté 32,000 fr., soit 16,000 fr. par jour, et 1,500 fr. par heure de plaisir, ou à peu près.

### DÉPÔT DE REMONTE D'ANGERS.

Le Comité d'achat du Dépôt de Remonte d'Angers procédera, dans les localités de Maine-et-Loire, Vienne et Deux-Sèvres ci-après, aux achats de chevaux de selle de 3 ans 1/2 ; savoir :

Le 15 décembre, Pouancé, à 11 heures.  
Le 15 — Segré, à 3 heures.  
Le 16 — St-Clement-des-Levés, à midi.  
Le 17 — Doué, à 1 heure 1/2.  
Le 18 — Vihiers, à 9 heures.  
Le 20 — Lusignan (Vienne), à 9 h. 1/2.  
Le 21 — St-Maixent (Deux-Sèvres), à 9 h.  
Le 22 — Mauzé (Deux-Sèvres), à 9 heures.

Et au dépôt à Angers, à 9 heures du matin, tous les jours, excepté les jours de fête et dimanches, et pendant l'absence du Comité.

Dans son numéro du 22 novembre, le *Courrier* publiait les lignes suivantes :

« Plusieurs dames de la ville, grâce à l'initiative de la femme de notre sympathique sous-préfet, ont organisé une société ayant pour but de venir en aide aux enfants pauvres qui fréquentent les écoles et asiles, en leur fournissant le linge et les vêtements qui leur manquent pour suivre leurs cours.  
» Toutes les personnes charitables de la ville, « quelles qu'elles soient, sont priées de prendre part à cette œuvre de bienfaisance. »

### SIMPLE QUESTION.

Les enfants des écoles, autres que les écoles municipales, participeront-ils aux secours recueillis par l'*Oeuvre des Ecoles*? On aimerait à être renseigné sur ce point important. Si oui, les mains de toutes les personnes charitables de la ville, « quelles qu'elles soient », s'ouvriront généreusement ; si non, pourrait-on trouver mauvais de les voir réserver leurs dons aux enfants qui devraient être exclus des distributions de l'*Oeuvre des Ecoles*?

### TOURS.

Sous le titre : « Excommunication laïque », nous lisons dans l'*Indépendant d'Indre-et-Loire* :

« M. Fournier, sénateur d'Indre-et-Loire, vient d'être solennellement ex-communicé par une douzaine de républicains. »

« La terrible sentence a été prononcée dimanche dernier à Bléré, dans la salle de M. Thibault, cafetier, à neuf heures et demie du soir, entre la poire et le fromage. »

« Voici dans quels termes l'*Union libérale* rend compte de ce grave événement :

« M. le maire de Bléré a bu à la déchéance de notre sénateur M. Fournier, qui, nommé par les électeurs républicains d'Indre-et-Loire pour défendre la République, a voté tout récemment encore contre le gouvernement de la République. »  
« Nous avons bien le droit, a dit en terminant M. le maire, de porter ce toast au chef-lieu du canton qui, comptant dix-sept électeurs sénatoriaux, a donné dix-sept voix — l'unanimité — aux candidats républicains. »

« Nous jouissons de deux sénateurs nommés par le suffrage des électeurs. Le premier est intelligent, très-intelligent, — c'est M. Fournier. L'autre, on le connaît, c'est M. Guinot. »

« Le premier, celui dont l'opinion a un poids réel, lâche la République. Il en est dégoûté et peut-être estime-t-il que ce régime n'en a pas pour longtemps. »

« M. Guinot, lui, ne manque pas une occasion de déclarer que la République est à jamais fondée, qu'elle est solidement assise sur des bases larges et solides », etc.

« Lequel croire? Pesez la valeur des deux hommes ; placez leur opinion sur la balance, et vous conviendrez avec nous que l'attitude actuelle de M. Fournier est un symptôme grave — et qui prouve tout au moins que les hommes de valeur s'éloignent de plus en plus du régime dont nous jouissons. »

### POITIERS.

Mercredi a eu lieu, comme nous l'avons dit, l'enterrement du malheureux Martignus, tué dimanche pendant la représentation des *Pirates de la Savane*.

On a dit que Martignus, dont le véritable nom était Rubinstein, était israélite. D'après les renseignements qui nous ont été fournis

par M. Duriez lui-même, ce fait est inexact.

Le pauvre artiste qui a été l'auteur involontaire de cet épouvantable accident est dans un état de prostration qui fait peine à voir. Pendant les obsèques, c'est à peine s'il pouvait se soutenir, et c'est pour ainsi dire étouffé par les sanglots qu'il écoutait les paroles émues que M. Duriez, en proie lui-même à une poignante douleur, a pu prononcer sur la tombe.

(Journal de la Vienne.)

### LE MANS.

Toujours les expulsions. — L'ère des expulsions ne se termine pas avec celles des religieux.

Samedi, le Cercle catholique d'ouvriers du Mans recevait un arrêté préfectoral qui lui commandait de se dissoudre, sous prétexte que ses membres ont pris part à des démonstrations politiques.

Quelles sont ces démonstrations ? Nous l'ignorons. Existente-elles ? Nous ne le pensons pas. A moins que la République libérale ne défende à des catholiques, à des citoyens, de témoigner leurs regrets particuliers, individuels, contre la persécution odieuse dont sont victimes les citoyens qui ont l'honneur de porter un habit religieux.

— Voici que les femmes partagent les mêmes rigueurs, — méritées par leur dévouement généreux aux œuvres charitables.

L'*Avenir* nous l'apprenait en ces termes samedi soir :

« A la suite d'une levée de boucliers survenue dans le Comité de patronage des Asiles du Mans, ce Comité a été dissous et les dames insurgées priées d'aller manifester ailleurs. »

« Le Comité a été immédiatement réorganisé, et nous apprenons que la séance d'installation aura lieu lundi prochain. Les noms des nouvelles dames patronesses nous sont un sûr garant que les enfants n'auront rien perdu au change, et que dorénavant la politique disparaîtra devant la charité. »

La Sarthe a répliqué dès dimanche :

« Il n'est pas difficile de deviner l'origine de cette note. »

« Nous comptons bien que les dames que l'on qualifie ainsi d'insurgées, rédigeront un procès-verbal de ce qui s'est passé à la dernière séance du comité, et qu'elles le livreront à la publicité. »

« Elles se le doivent à elles-mêmes. »

### LAVAL.

Nous avons mentionné le duel malheureux qui vient d'avoir lieu dans un bois, aux portes de Laval, et qui s'est terminé par la mort d'un jeune homme de 24 ans, M. Daudier.

Son adversaire, M. de Marseul, est plus jeune encore ; il a 21 ans à peine. Au moment même où son fleuret transperçait le poumon de M. Daudier, l'arme de celui-ci lui déchirait l'oreille.

Après avoir subi un premier interrogatoire au parquet, M. de Marseul a été mis en état d'arrestation.

Une information est ouverte contre les témoins.

L'*Echo de la Mayenne* annonce que M. de Marseul comparaitra devant les prochaines assises en compagnie de ses témoins et de ceux de son malheureux adversaire.

Nous croyons, dit le même journal, qu'il avait été décidé à la suite du duel de M. Kœhlin qu'aucune poursuite ne serait exercée à l'avenir contre les duellistes, lorsque la rencontre aurait été loyale.

### UN NOUVEAU WAGON.

On peut voir, dans les chantiers de la compagnie de l'Ouest, un wagon auquel on a appliqué un nouveau système de suspension.

On avait jusqu'ici, pour rendre le siège élastique, employé les ressorts à lame, ou les ressorts à boudin, ou encore les tampons de caoutchouc. Mais, avec tous ces systèmes, le corps des voyageurs reste soumis à des mouvements verticaux d'autant plus gênants que les pieds participent fort peu à ce mouvement.

Le nouveau système rend le plancher mobile comme les coussins ; le tout est posé sur des ressorts et joue à l'aise à l'intérieur du cadre.

Le résultat est de supprimer à peu près complètement la trépidation pour les pieds.

Cette voiture va circuler sur la ligne de Paris à Versailles.

La grande mortalité occasionnée par la phthisie pulmonaire augmente de jour en jour, et de toutes les maladies qui apportent leur contingent au bulletin des décès, c'est assurément la plus commune et la plus désespérante pour les familles.

Des expériences faites d'abord à Bruxelles et renouvelées depuis un peu partout ont prouvé que le goudron, qui est un produit résineux du sapin, a une action des plus remarquables et des plus heureuses sur les malades atteints de phthisie et de bronchite.

La meilleure manière d'employer le goudron, c'est sous forme de capsules. Les capsules de Goudron de Guyot sont devenues un remède populaire dans ce genre de maladies. La dose ordinaire est de deux capsules à prendre au moment de chaque repas. Le bien-être se fait sentir rapidement.

Afin d'éviter toute confusion entre les véritables capsules de Goudron Guyot et les produits similaires, exiger la signature Guyot imprimée en trois couleurs sur l'étiquette du flacon. (8)

Voici le sommaire du dernier numéro de l'*Univers illustré* :

TEXTE : *Courrier de Paris*, par Jérôme. — Bulletin, par X. Dachères. — Antivari, par R. Bryon. — Revue scientifique, par le docteur E. Decaisne. — Mœurs de Taïti : indigènes se rendant au marché, par A. Brunet. — *La Jolie Veuve*, par Charles Ross, traduit de l'anglais par Amy Davy (suite). — La grande muraille de la Chine, par X. D. — *Souvenirs de la Nouvelle-Calédonie*, par H. Rivière (suite). — La chasse aux requins, à Port-Louis, île Maurice, par Robert Bryon. — Bulletin financier, par Plutus. — *Courrier des Modes*, par M<sup>me</sup> Iza de Cérigny. — Echecs.

GRAVURES : Une séance du cabinet, à l'Élysée, pendant la dernière crise ministérielle. — Volontaires grecs quittant Galatz pour aller s'enrôler à Athènes. — Antivari, ville d'Albanie, attribuée au Monténégro par le traité de Berlin. — Une ambassade d'Albanais, près de Dulcigno. — Salon de 1880 : *Le Bolero*, tableau de M. C. Pujol. — Mœurs de Taïti : indigènes se rendant au marché. — La grande muraille de la Chine. — *La Nouvelle-Calédonie* (trois gravures). — Chasse aux requins à Port-Louis, île Maurice. — Rébus.

Abonnements : un an, 22 fr. ; six mois, 11 fr. 50 ; trois mois, 6 fr.

Bureaux : rue Auber, 3, Paris.

### Théâtre de Saumur.

Direction E. BOULANGER.

LUNDI 29 novembre 1880,

## MIGNON

Opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux, paroles de MM. Jules Barbier et Michel Carré, musique de A. THOMAS.

Distribution. — Wilhem, MM. Degenne ; — Lothario, Géraizer ; — Laërte, Gauthheil ; — Jarno, Larose ; — Frédéric, Lambert ; — Zafari, Guiraud ; — Philine, M<sup>lles</sup> Nau ; — Mignon, Lurie.

Bureaux, 7 h. 3/4 ; rideau, 8 h. 1/4.

Monsieur le Rédacteur,

Veuillez ajouter ma guérison à celle de Madame Plantard de Vignacourt (Somme), que vous annoncez récemment à vos lecteurs. J'étais atteint depuis 22 ans d'une tumeur du cou qui avait résisté à tous les traitements, et à trois opérations chirurgicales.

Je connaissais depuis 15 ans la maison du docteur CABARET, 19, rue d'Armaillé, à Paris, et je regrette vivement aujourd'hui de ne m'y être pas rendu plus tôt. En deux mois, sans opération, j'en suis sorti complètement guéri, et je crois rendre service à l'humanité en publiant cet heureux résultat d'un traitement exempt de tout danger et qui m'a délivré d'une maladie que je croyais incurable.

PIERRARD, instituteur à Malaudry (Ardennes).

### JOURNAL DU MAGNÉTISME

Fondé par le baron de POTET (22<sup>e</sup> année). — Directeur : H. DURVILLE. — Abonn. : 6 fr. par an ; le N<sup>o</sup>, 25 cent. — **Traitement des Maladies par le Magnétisme et le Somnambulisme.** — M<sup>me</sup> BERTHE, somnambule, célèbre par sa lucidité, consult. par correspondance. S'adresser au bureau du journal, 66, rue des Lombards, Paris.



Éviter les contrefaçons

## CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

Récompense à l'Exposition Universelle de 1878

Pour DÉTACHER  
TOUTES LES ÉTOFFES

**L'ESPRIT MINÉRAL ZUCCANI**

le seul ne laissant aucune odeur

FLACON Paul MILLOT, Pr<sup>o</sup> FLACON  
1<sup>er</sup> 50 Paris, 62, Boulevard Magenta, Paris 1<sup>er</sup> 50  
Se vend chez tous les Pharm., Droguistes, Parfumeurs, etc.

Dépôt, chez M. BARNOL, pharmacien.

**PURIFIEZ LE SANG  
ET RETABLISSEZ LES FONCTIONS DE VOS ORGANES**

Sans médecine, sans purges et sans frais, par la douce farine de Santé

**REVALESCIERE**

Du BARRY, de Londres.

Elle surpasse depuis 34 ans toutes les décou-

vertes dans l'intérêt de l'humanité souffrante, réparant les désordres de l'estomac, des intestins, nerfs, foie, cerveau, vessie, reins, haleine et sang. Le docteur Routh, médecin en chef de l'hôpital Samaritain des femmes et des enfants, à Londres, rapporte : « Naturellement riche en acide phosphorique, chlorure de potasse et caséine — les éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os — (éléments dont l'absence dans le pain, la panade, l'arrow-root et autres farineux, occasionne l'effroyable mortalité des enfants, 31 sur 100 la première année, et de beaucoup d'adultes se nourrissant de pain), la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et des malades de tout âge. Beaucoup de femmes et d'enfants, dépérissant d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux étiques et rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. »

N° 78,421. — Observations de M. Dedé, professeur de chimie, Paris : « Depuis ma propre guérison par la Revalescière d'une maladie inflammatoire de la vessie, qui avait résisté durant huit ans au traitement des meilleurs médecins, j'ai continué avec le plus vif intérêt mes remarques expérimentales sur cette parfaite et excellente Revalescière. Ce qui m'étonne plus que je ne saurais l'exprimer, c'est sa bienfaisante influence sur les organes digestifs, sa propriété de complète et prompt assimilation au corps humain : bien nourrir et développer singulièrement l'appétit,

faciliter une dépurat prompt et facile, et surtout assainir et rajeunir le sang (deux éléments de santé, beauté et santé). » — DEDÉ, professeur de chimie.

N° 68,580. — M. Perrin de la Hitole, du consulat français d'Adra, Espagne, écrit que sa fille souffrait horriblement d'éruption de la peau à la faire crier jour et nuit, a été parfaitement guérie par la Revalescière.

Cure N° 65,476. — M. le curé Comparet, de dix-huit ans de *Gastralgie*, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 47,422. — Épuisement. — M. Baldwin, de délabrement le plus complet, de paralysie des membres par suite d'excès de jeunesse.

Cet aliment, pur de tout mélange artificiel, est le plus parfait reconstituant de tous les organes. Son adoption universelle ne tardera pas à faire disparaître toutes les infirmités des étiques, la faiblesse et le rachitisme, et à développer une race bien formée et pleine de santé, de beauté et d'intelligence.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 23 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — BISCUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIERE en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES A POITIERS		ARRIVÉES A ANGERS	
6 h. — matin.	10 h. 30 matin.	7 h. 40 soir.	4 h. 51 —	11 h. 55 matin.	
8 h. 15 —		4 h. 51 —		9 h. 10 soir.	
11 h. 25 —					
1 h. 17 soir.					
4 h. 55 —					
7 h. 50 —					

  

DÉPARTS DE POITIERS		ARRIVÉES A MONTREUIL		ARRIVÉES A SAUMUR	
5 h. 30 matin.	9 h. 13 matin.	5 h. 17 soir.	6 h. 52 matin.	6 h. 30 soir.	
8 h. 35 —		3 h. 50 —	4 h. 20 —	11 h. 20 —	
12 h. 15 soir.					
6 h. 45 —					

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 45.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 25 NOVEMBRE 1880.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % .....	85	70	» 10	Crédit Foncier colonial .....	440	»	»	C. gén. Transatlantique .....	600	»	»
3 % amortissable .....	87	50	»	Crédit Foncier, act. 500 fr. ....	1345	»	5	Canal de Suez .....	1292	50	»
4 1/2 % .....	114	»	»	Obligations foncières 1877 .....	358	»	1 75	Société autrichienne .....	611	25	»
5 % .....	119	20	»	Obligations communales 1879 .....	466	»	1				
Obligations du Trésor .....	590	»	»	Obligat. foncières 1879 3/4 .....	463	»	1 75	OBLIGATIONS.			
Obligations du Trésor nouvelles .....	518	»	»	Soc. de Crédit ind. et comm. ....	735	»	»	Est .....	396	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857 .....	936	50	»	Crédit mobilier .....	662	50	7 50	Midi .....	393	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860 .....	503	»	»	Crédit Foncier d'Autriche .....	800	»	2 50	Nord .....	398	50	»
— 1865, 4 % .....	524	50	»	Est .....	752	50	2 50	Orléans .....	397	50	»
— 1869, 3 % .....	400	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée .....	1471	25	»	Ouest .....	393	»	»
— 1871, 3 % .....	399	»	»	Midi .....	1080	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée .....	394	»	»
— 1875, 4 % .....	511	»	»	Nord .....	1675	»	»	Paris (Grande-Ceinture) .....	388	»	»
— 1876, 4 % .....	510	»	»	Orléans .....	1240	»	»	Paris-Bourbonnais .....	396	95	»
Banque de France .....	3750	»	»	Ouest .....	817	50	»	Canal de Suez .....	575	»	»
Comptoir d'escompte .....	975	»	»	Compagnie parisienne du Gaz .....	1310	»	»				

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.

GARE DE SAUMUR.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin.	express-poste.
6 — 45 —	(s'arrête à Angers), omnibus-mixte.
8 — 56 —	soir, omnibus.
1 — 25 —	soir, omnibus (s'arrête à Angers).
3 — 32 —	soir, omnibus.
7 — 15 —	soir, omnibus.
10 — 37 —	soir, omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

2 heures 26 minutes du matin.	direct-mixte.
8 — 21 —	omnibus.
9 — 40 —	express.
12 — 40 —	soir, omnibus-mixte.
4 — 44 —	soir, omnibus-mixte.
10 — 28 —	soir, omnibus-mixte.

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

Etudes de M<sup>e</sup> LE BLAYE et de M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaires à Saumur.

**ADJUDICATION**  
Le dimanche 26 décembre 1880, à midi,  
En l'étude de M<sup>e</sup> LE BLAYE et par le ministère de M<sup>e</sup> LE BLAYE et M<sup>e</sup> LAUMONIER,

**D'UNE MAISON**  
Sise à Saumur, rue des Basses-Perrières, n° 4,  
Composée de cinq pièces, mansardes, écurie, remise, jardin et servitudes.  
Mise à prix : 2,000 fr.  
Pour plus amples renseignements, s'adresser auxdits notaires. (738)

Etude de M<sup>e</sup> PAUL TAUREAU, notaire à Doué.

**A CÉDER**  
A L'AMIABLE,  
**LA CLIENTÈLE ET L'OUTILLAGE**  
D'UN ATELIER  
de  
**MARÉCHAL-FORGERON**  
Situé à Doué, rue de Cholet.  
S'adresser, pour traiter, à M. MASON, géomètre à Doué, et audit notaire. (707)

**A VENDRE**  
**MAISON**  
Rue du Marché-Noir, n° 13,  
Occupée actuellement par M. Bloudeau, cafetier.  
S'adresser à M. GUÉLIN, 13, rue Beaurepaire. (742)

**A LOUER**  
PRÉSENTEMENT,  
**MAISON**  
Située à Saumur,  
RUE DE LA TONNELLE,  
Actuellement occupée par M. Courtet, négociant.  
S'adresser à M. COURTET. (553)

**A LOUER**  
**DEUX MAGASINS**  
Cours et Jardin,  
Rue Basse-Sencier,  
Pour le 24 juin 1881.  
S'adresser à M. LAUMONIER, à Vernueil. (747)

**A LOUER**  
Pour la Saint-Jean prochaine,  
**UNE MAISON DE COMMERCE**  
Située rue de la Petite-Bilange, 6, occupée par M. Paul Menager.  
S'adresser à M. E. DELAMARE, négociant. (732)

**OCCASION UNIQUE.**  
**A VENDRE**  
**UN PIANO DROIT**  
Caisse palissandre, presque neuf, à un prix exceptionnel.  
S'adresser au bureau du journal.

**AVIS.**  
Actions de 500 francs au porteur, remboursables à 600 francs, rapportant 5 0/0, garanties par l'Etat français.  
Pour plus amples renseignements, s'adresser à M. RABILHAC, directeur de la succursale du Comptoir Financier et Industriel de Paris.  
**75, Rue d'Orléans, 75, à Saumur.**

**Communication Hygiénique.**  
De l'avis de tous les médecins, le froid aux pieds et l'humidité sont nos ennemis mortels. Sachons les combattre. Portons toujours des **Semelles hygiéniques crincollydrofuge Lacroix.**  
Ces semelles sont, au début comme à la fin, quoique très-minces, à l'épreuve de l'humidité. Evitons celles qui sont spongieuses, telles que laine, liège, fourrure, etc., dont la chaleur est de courte durée. Avec les **Semelles Lacroix,**  
**PLUS de FROID aux PIEDS**  
**Ni d'Humidité !!**  
Se trouvent partout. Exiger le nom **LACROIX.**  
Gros, détail. Paris, 1, rue Auber.

**LOSANGE PURGATIF**  
Anciennement **GANGE PURGATIF**

Très facile à prendre, sans sucrer ni coliques, ni nausées, ni constipation.

Ph<sup>o</sup> TRICOT, rue des Saints-Pères, 39, Paris.  
Les deux purgations, 1<sup>er</sup> 20; par la poste, 1<sup>er</sup> 30.  
Se trouve dans toutes les pharmacies. (380)

**MEDAILLE EXPOSITION PARIS**  
**Sirop Codéine Tolu Zed**  
Le SIROP du D<sup>r</sup> ZED est à base de Codéine et de Tolu. Il remplace la Pâte Zed et sert à sucrer les tisanes et laitages des enfants ou, pur, par cuillerées à café. — Contre les Irritations de la poitrine ou des poumons. Toux involontaires, Bronchites, Coqueluche, Catarrhes, Insomnies, etc.  
Paris, 22 et 19, rue Drouot et dans Pharmacies.

**BONBONS PURGATIFS**  
Du D<sup>r</sup> BRÉBANT.  
Prix : 1 fr. et 0 fr. 50. Purgatif doux, facile à prendre. Convient à tous les âges et à tous les tempéraments.  
Bonbons vermifuges du D<sup>r</sup> BRÉBANT.  
Dépôt à Saumur, ph<sup>o</sup> CLOSIER, 20, rue du Marché-Noir. (606)

**LA GAZETTE DE PARIS**  
Le plus grand des journaux financiers  
**NEUVIÈME ANNÉE**  
Paraît tous les Dimanches  
PAR AN Semaine politique et financière  
— Études sur les questions du jour — Renseignements sur toutes les valeurs — Arbitrages avantageux — Conseils particuliers par Correspondance — Bénédiction des coupons et leur prix exact — Cours officiels de toutes les valeurs cotées ou non cotées.

**4 FRANCS**  
ABONNEMENTS D'ESSAI  
**2<sup>e</sup> Fr. Première Année**  
Prime Gratuite  
**LE BULLETIN AUTHENTIQUE**  
des TIRAGES FINANCIERS et des VALEURS à LOTS  
PARAISANT TOUTS LES 15 JOURS.  
Document inédit, renfermant des indications qu'on ne trouve dans aucun journal financier.  
ENVOYER MAND<sup>o</sup>-POSTE ou TIMBRES-POSTE  
59, Rue Talbott — Paris

**THÉS NOIRS EXTRA**  
Nous recommandons aux vrais amateurs de bon thé, le mélange de **Thés noirs extra** de la Maison **GUEVIN-BOUTRON**, dont la qualité supérieure, composée des meilleures sortes, en fait une boisson des plus agréables et des plus recherchées.  
Se vend 1 fr. 50, 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte.  
A Saumur, chez MM. TROUVÉ, confiseur, GARREAU-RATOUIS, MOLLY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie.

Médaille Nationale  
de 16,600 fr.  
MÉDAILLE D'OR, etc.

**QUINA-LAROCHE**  
ÉLIXIR VINEUX  
(Extrait des 3 Quinquinas)  
Appétit, Fortifiant, Fébrifuge.  
recommandé contre les AFFECTIONS D'ESTOMAC, ANÉMIE, MANQUE DE FORCES, SUITES DE COUGHES, LANGUEUR, FIÈVRES INVÉTÉRÉES, etc.  
PARIS, 22 & 10, RUE DROUOT & LES PHARMACIES.

**PHOTOGRAPHIE ALSACIENNE**  
**ANCIENNE MAISON DELPHIN**  
**FRANCIS VOELCKER**  
Successeur.  
PORTRAITS EN TOUS GENRES A PRIX RÉDUITS.  
Tous les CLICHÉS de la MAISON DELPHIN SONT CONSERVÉS.  
Collections de Vues d'Anjou et de Touraine.

**Grande Tuilerie de Bourgogne**  
à **MONTCHANIN** (Saône-et-Loire), FONDÉE en 1860  
Société Anonyme. — Capital : 4 millions de francs.  
PRODUCTION ANNUELLE :  
30 MILLIONS de Tuiles, Carreaux, Briques, Hourdis et Accessoires de Batiments.  
Marque de Fabrique Déposée (seule authentique) :  
**BOURGOGNE MONTCHANIN**  
(Saône-et-Loire).  
La Supériorité des Produits de Montchanin est consacrée partout, en France et à l'Étranger, par plus de 20 ans d'ÉPREUVE.  
SE DÉFIER DES IMITATIONS.  
Entrepôt : M. LORRAIN-HUBLOT, rue d'Orléans, 68, Saumur.  
Saumur, imprimerie de P. GODET.  
Certifié par l'imprimeur sousigné.